

WWW.SELONCOURT.FR

SEPTEMBRE 2022

SELONCOURT.COM



SOMMAIRE

- 3 ZOOM SUR
- 5 PETITE ENFANCE
- 6 LA VIE COMMUNALE
- 8 L'ENTRETIEN AVEC
- 10 EXPRESSIONS POLITIQUES
- 12 NOUVELLES ACTIVITÉS
- 13 RETOUR EN IMAGES
- 14 ÉTAT CIVIL
- 16 EN VITRINE



L'édito

Mes chers concitoyens,

Voilà nous y sommes. La fusion géographique des écoles du centre annoncée l'année dernière est effective. Les élèves de l'ancienne école Louise Michel sont dorénavant accueillis à Marcel Levin. Les mois de juillet et août ont permis de finaliser le déménagement du mobilier nécessaire à l'installation des classes. Je tiens à remercier les enseignants de Louise Michel et de Marcel Levin pour leur implication et tout particulièrement la directrice qui de concert avec les services municipaux a œuvré au bon déroulement des opérations.

Le chantier d'extension de Marcel Levin touche à sa fin. La réception est prévue d'ici deux mois. Nous avons connu des retards de livraison de plusieurs semaines pour certains matériaux, notamment les huisseries, ce qui de fait décale d'autant la fin des travaux. Cela n'altère en rien le bon fonctionnement de l'école. Par ailleurs, la reconversion de l'école Louise Michel suit son cours. Elle accueillera des associations et certains services municipaux. Les festivités et animations estivales qu'elles soient culturelles, gastronomiques ou en direction de la jeunesse, ont su ravir les uns et les autres. Vous trouverez d'ailleurs à l'intérieur de ce magazine de nombreux reportages les relatant. Merci à tous ceux qui étaient sur le terrain cet été et qui nous ont offert tout ce dynamisme.

Bonne rentrée à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Daniel BUCHWALDER
Maire de Seloncourt

Le chantier d'aménagement de l'école Marcel Levin dans les temps

Depuis la rentrée scolaire, l'école Marcel Levin et l'école Louise Michel ne font plus qu'une, tous les élèves étant désormais rassemblés dans le même bâtiment.

Si la fusion administrative des deux écoles avait été prononcée l'an passé, il a fallu une année de plus pour qu'elle soit effective « sur le terrain », le temps que la Municipalité fasse réaliser les équipements nécessaires. Dès le mois de mars dernier, le chantier d'extension de l'école Marcel Levin a été entrepris, à l'angle du bâtiment et de la restauration scolaire, rue Derrière-le-Château.

En cette rentrée, les travaux du bâtiment neuf sont sur le point d'être terminés : sur cette extension, réalisée sur deux niveaux d'environ 60 m², une nouvelle salle permettra d'agrandir la surface dédiée aux activités périscolaires, en liaison avec les installations actuelles. A l'étage, une nouvelle classe sera disponible.

En parallèle, les entreprises ont réalisé des travaux de rénovation de la partie ancienne de l'école Marcel Levin. Les huit classes ont été repeintes et dotées d'un point d'eau, à la demande des enseignants. Au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août, l'entreprise Sollinger achevait le déménagement d'une partie des meubles conservés de l'école Louise Michel.

Le jeudi 1er septembre, tous les élèves de l'école Marcel Levin et de l'ex-école Louise Michel ont donc pris possession des lieux. Mais nul doute qu'il faudra encore quelques semaines aux enseignants pour être définitivement installés dans leurs nouveaux locaux et d'y trouver leurs marques.

Un investissement d'un peu plus d'un demi-million d'euros

Les travaux d'extension de l'école Marcel Levin ont coûté la somme de 554.384,72 € TTC. La commune a pu bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour 139.541,50 €, du Département pour 69.770,75 € et de la Caisse d'allocations familiales pour 71.637 €. La commune de Seloncourt a financé la part restante, soit 273.435,47 €, sur ses fonds libres.



ZOOM SUR

Un soir d'été au marché !



Le Marché du soir de Pays de Montbéliard Agglomération a attiré la grande foule le 29 juillet sur la place Croizat.

Les quelques gouttes tombées pendant l'heure de midi, alors que les services municipaux mettaient en place les installations, n'ont pas suffi à rafraîchir l'atmosphère lourde. C'est sous un chaud soleil que s'est ouverte, en fin d'après-midi, l'édition seloncourtoise du Marché du soir, en présence d'une bonne vingtaine d'exposants.

Comme à l'accoutumée, ce marché a fait la part belle aux produits du terroir. A défaut d'être exhaustif, citons les produits de la ferme des Carons, les fromages des Bêelles de Lucenans, de la chèvrerie de l'Eldorado et des Pampilles du Lomont, les viandes et charcuteries de chez Vever, de la ferme aux saveurs des Grands Champs et les légumes des Jardins d'Idées et du Jardin du Colibri. D'autres stands présentaient des créations artisanales hors produits de bouche à l'image d'ENOELAI (savons), Pam Pie (objets et vêtements en tissu recyclé) et Marie-France-art (bijoux et création en pierres de cristaux).

Si ces produits ont recueilli un certain succès auprès des chalands, ces derniers ont également souhaité prolonger leur plaisir puisqu'il était possible de se restaurer sur place. Du reste, devant l'affluence, les services municipaux ont sans cesse rajouté des tables tout au long de la soirée afin de permettre à tout le monde de s'installer. On pouvait ainsi s'attabler et déguster des hot-dogs, des burgers, des sandwiches ou de la friture.

Signalons que la buvette était tenue par le club local de pétanque.



ZOOM SUR

Au fil de l'art et du talent

Entre le 13 mai et le 17 juin derniers, la Vieille Eglise de Seloncourt a accueilli six expositions dans le cadre de la manifestation « Au fil de l'art ».

Permettre à des artistes, pas forcément très connus, d'exposer leurs œuvres pendant une semaine dans un cadre magnifique, telle est la genèse de la manifestation « Au fil de l'art » qui, cette année encore, a recueilli un joli succès.

Chaque vendredi, pendant six semaines, un vernissage différent a donné le coup d'envoi de l'exposition suivante, montrant l'attachement de la municipalité à ce moment culturel faisant la part belle aux artistes amateurs. Au fil des semaines, la Vieille Eglise a donc accueilli le figuratif et les rôles de personnages de Joëlle Paur, les représentations de la ville de New-York de Sédia Trouillot, l'art abstrait d'Aline Laclef, l'éclectisme de

Maryse Prenat et d'Annick de Maistre et enfin un duo masculin, Gilbert Seguin et ses œuvres aux couleurs chatoyantes et les portraits et paysages de Didier Fergani.

Tous ces différents artistes, dans leur domaine de prédilection et avec leur propre technique, ont ainsi pu donner un aperçu de leur talent. Ils ont présenté un programme copieux et riche, de quoi satisfaire tous les visiteurs passés par la Vieille Eglise lors de ce mois culturel.

Rendez-vous pour la prochaine édition au printemps 2023 !



Le bruit du renard

Grâce aussi à une météo plutôt favorable, le festival « Le Bruit du Renard » a recueilli un beau succès les 26 et 27 août, la place Croizat accueillant environ 800 festivaliers pour les deux soirées du vendredi et du samedi.

Ce festival gratuit, en plein air, revenait après deux années d'interruption en raison de la pandémie de COVID-19. Il a comblé d'aise les passionnés de rock qui, deux soirs durant, ont pu apprécier le talent de dix artistes musiciens venus de la grande région (Franche-Comté, Alsace et Lorraine), dont deux DJ (Monsieur Septembre et HPNZ) qui ont mis le feu avec leurs platines lors des entractes. Si l'objectif de ce festival est d'attirer les amateurs de musiques actuelles, il est aussi en effet de permettre à ces groupes de montrer leur savoir-faire, dans des conditions favorisant la proximité des spectateurs avec les musiciens. On a remarqué que le public était composé de personnes de tous âges, comme quoi le rock est universel pour toutes les générations.

Les organisateurs avaient prévu en parallèle une solide organisation pour la buvette et la restauration. Restaurateurs, food-trucks, brasseurs et exposants (un dessinateur et un créateur de bougies et de bijoux énergétiques en pierre naturelle) ont été ravis de leur participation à ces deux soirées festives.



PETITE ENFANCE

Médiation animale à la crèche

Tout au long de l'année, les bambins de la crèche de Seloncourt « La Flûte enchantée » participent à de nombreuses animations. En juillet, ils ont suivi pour la première fois une séance de médiation animale.



Depuis quelques mois, Pascale Lucbernet a installé son cabinet de médiation animale. Avec son adorable petite chienne Maé, elle intervient dans différents milieux, notamment dans les EHPAD et les résidences seniors, pour des ateliers de médiation animale qui apportent un mieux-être aux résidents. La médiation animale est une véritable thérapie dont les bienfaits ont été démontrés. A la crèche de Seloncourt, Mme Lucbernet a rencontré un public particulier puisqu'il s'agissait de très jeunes enfants et Brigitte Harat, la directrice de la structure, avait souhaité tenter cette « expérience ». Si, au départ, deux ou trois enfants ont été impressionnés par la vitalité de Maé, ils se sont rapidement sentis en sécurité. Pour les mettre en confiance, l'intervenante leur a d'abord appris à caresser... des chiens en peluche, avoir ensuite un contact physique avec Maé a été plus naturel. Pendant une heure, Mme Lucbernet a donc proposé aux enfants une succession de petits jeux, Maé enchaînant les exercices comme une véritable star de cirque, dans les tunnels, les cerceaux et les plots. Globalement, cette première a été une réussite et les bambins ont pu connaître une première approche de la connaissance du chien.

LA VIE COMMUNALE

Trottoirs et haies : les règles à respecter

Les propriétaires de maisons ont un certain nombre de règles à respecter. Le point sur l'entretien des trottoirs et des haies.

Concernant l'entretien des trottoirs, c'est au propriétaire d'assurer l'entretien de la partie au droit de sa propriété. Cela concerne le nettoyage des feuilles mortes et des débris, le désherbage, le déneigement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou de tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver. Pour un immeuble, c'est au syndic de la propriété qu'incombent ces obligations.

Le fait que le propriétaire ait la charge de l'entretien du trottoir ne lui donne pas pour autant le droit de l'occuper par un stationnement abusif. Ainsi, vous pouvez être verbalisé sur un trottoir que vous entretenez si le stationnement n'y est pas autorisé.

Si un accident survenait à cause du manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pourriez être poursuivi par la victime et c'est votre assurance multirisques habitation qui indemniserait cette personne.

En ce qui concerne les haies, celles-ci doivent être taillées en bordure du domaine public et respecter les hauteurs définies dans le plan local d'urbanisme. Ces hauteurs sont différentes suivant la position de la haie, notamment à proximité d'un carrefour. Vous pouvez vous renseigner en Mairie pour connaître les détails de l'arrêté concerné.



LA VIE COMMUNALE

Des chicanes contre la vitesse excessive

Lors des visites de quartiers, les élus sont régulièrement interpellés pour des problèmes de vitesse excessive des véhicules dans la plupart des rues seloncourtoises. De nouvelles chicanes ont été installées rue de la Pâle et rue des Vignottes.

Le problème est récurrent : comment lutter contre les automobilistes prenant les rues de la ville pour un circuit ? Comment les contraindre à respecter le code de la route et la sécurité des riverains ? Aucune commune de France n’a trouvé la solution qui, en tout état de cause, n’existe pas. Les forces de l’ordre ne peuvent pas être présentes en permanence pour punir les contrevenants, les élus doivent donc réfléchir à des dispositifs de nature, sinon à supprimer le problème, au moins à l’atténuer.

Dans cet esprit, de nouvelles chicanes ont été mises en place par les services techniques municipaux sur la rue de la Pâle. Sur cette longue ligne quasiment droite, trop de comportements irresponsables ont été constatés et signalés. Ces équipements obligent donc le véhicule non prioritaire à s’arrêter, ou au moins à ralentir, si un autre véhicule se présente en même temps.

Sur le haut de la rue des Vignottes, en plus de réduire la vitesse, il s’agissait également de prendre en compte un autre paramètre, l’interdiction pour les voitures de stationner à cheval sur le trottoir et la chaussée. Sur un secteur, trois places de stationnement de ce type ont donc été supprimées et réinstallées de l’autre côté de la route, sans « mordre » sur le trottoir. D’où un rétrécissement qui a nécessité la pose de chicanes qui, en plus, réduiront la vitesse des usagers.

Dans un premier temps, ces aménagements ont été réalisés avec une matérialisation en peinture et des potelets.



La nouvelle piste cyclable est en service

Lors des visites de quartiers, les élus sont régulièrement interpellés pour des problèmes Depuis peu, il est possible de traverser la ville de Seloncourt à vélo. Le tronçon de la rue d’Audincourt a été achevé, les travaux se poursuivront pour relier Seloncourt et Audincourt.

Ce vaste chantier avait débuté à l’automne 2021 et, dans un premier temps, Pays de Montbéliard Agglomération avait entrepris le tronçon compris entre la rue des Carrières, côté Hérimoncourt, et le Centre Culturel Cyprien Foresti. La suite de la piste cyclable rejoignait ainsi la rue du Général Leclerc via la Promenade Charles de Gaulle et la Place Croizat.

Le deuxième tronçon, construit cette année sur la rue d’Audincourt, a fait suite aux travaux d’enfouissement des réseaux réalisés par la ville. Il s’agissait en effet de supprimer tous les poteaux existants afin de libérer de la place pour aménager à la fois une piste cyclable à double sens de circulation et un trottoir pour les piétons. En parallèle, il a fallu organiser les entrées des propriétaires riverains et assurer l’accès et le stationnement des commerces du secteur, sur ce long tracé depuis le rond-point près de l’église jusqu’au carrefour dit « du Four à bois ». L’entreprise Climent a également dû jongler avec l’arrivée des matériaux, parfois retardée, et la dépose des poteaux béton.

Mais le chantier a été mené à son terme et il offre un parfait compromis : les places de stationnement ont été préservées et la piste est sécurisée et sécurisante tant pour les piétons que pour les cyclistes.

La troisième et dernière étape de cette réalisation est prévue à partir du printemps 2023. Le dernier tronçon, depuis le carrefour du « Four à bois » rejoindra la rue des Refroidières d’Audincourt via la rue de l’Industrie et la rue de la Pâle. Un linéaire moins important et une opération plus aisée que la rue d’Audincourt, même si le carrefour rue de l’Industrie/rue de la Pâle devra être aménagé en conséquence. A noter qu’en parallèle, Pays de Montbéliard Agglomération a aménagé la ligne 3 du transport à haut niveau de service (THNS) avec de nouveaux arrêts de bus.



Emplois d’été à la commune

Lisa a 21 ans et va commencer un master en communication, Pauline a 18 ans et va se lancer dans des études de médecine tandis que Caroline, 20 ans, se destine à une carrière de professeur de mathématiques. Ces jeunes ont un point commun, celui d’avoir été recrutés par la commune de Seloncourt pour une partie de l’été afin de donner un coup de main aux employés municipaux. Cela leur a également permis de connaître parfois une première expérience de travail dans la vie active, mais aussi de gagner un peu d’argent pour la suite de leurs études...

Ainsi, cette année, treize jeunes ont été recrutés dans différents services municipaux pour des périodes comprises entre deux et quatre semaines :

ANIMATION : Alex Bureau, Marylène Jarlot, Tessa Romain, Margaux Barton et Zoé Schoellhammer.

BÂTIMENTS : Lisa Graizely et Pauline Jeunhomme.

ENVIRONNEMENT : Brice Schmidt, Anthony Alvès et Caroline Urbain.

ACCUEIL : Lisa Audinot.

LOGISTIQUE/MÉNAGE : Emma Lawson.

CCAS : Maxence Bielher.



LA VIE COMMUNALE

Le point sur la rentrée scolaire

D’après les prévisions connues au mois d’août, 394 élèves devaient reprendre le chemin de l’école au début du mois de septembre dans les écoles primaires de la ville, soit des effectifs en très légère hausse.

EFFECTIFS SCOLAIRES :

Ecole Charles Mognetti

104 élèves

32 enfants en petite section, 39 enfants en moyenne section, 33 enfants en grande section.

Ecole Marcel Levin

149 élèves

22 enfants en CP, 32 enfants en CE1, 39 enfants en CE2, 23 enfants en CM1, 33 enfants en CM2.

Ecole de Berne

141 élèves

14 enfants en petite section, 16 enfants en moyenne section, 15 enfants en grande section, 19 enfants en CP, 16 enfants en CE1, 17 enfants en CE2, 26 enfants en CM1, 18 enfants en CM2.

MOUVEMENTS D’ENSEIGNANTS

(à l’heure où nous écrivons ces lignes)

Ecole Charles Mognetti :

Départs : Mme Martine FROSIO (retraite), Mme Sophie GEHIN.
Composition école : Mme Sabine GROSRENAUD (Directrice), Mme Emmanuelle VAUTHIER, Mme Marina NAEGELY (arrivée), Mme Julie FISHBACH (arrivée), Mme Clémence MARCHAL (arrivée, quart de décharge de la Directrice).

Ecole Marcel Levin :

Départs : Mme Françoise MOUILLEFARINE (retraite), Mme Farah KHASER, Mme Mathilde ETIENNEY.
Compositions école : Mme Caroline PICARD (Directrice), Mme Pauline BERTRAND, M. Vincent RUEFF, Mme Sophie MOREL, Mme Angélique BARREIROS, M. Corentin DIEZ, Mme Lisa PONZI (arrivée), Mme Louise LE MENAGER (arrivée, complète le mi-temps de M. RUEFF + décharge de Mme PICARD).

Ecole de Berne :

Départs : Mme Karine LEVEQUE, Mme Manon GAMBADE.
Composition école : Mme Christine STEINBACH (Directrice), Mme WOIRIN, Mme Virginie SCHLIGLER, Mme Chaila OURIACHI, Mme Myriam MAISIER, Mme BILLAMBOZ (arrivée).



L'ENTRETIEN AVEC...

Jean Foresti,
6ème Adjoint en charge des bâtiments, du patrimoine et du cimetière

Christophe Capelli
Directeur des Services techniques et de l'urbanisme

Dans une commune comme Seloncourt, qui compte un patrimoine immobilier important, le service bâtiment possède un rôle prépondérant. Présentation de ce service et de ses actions au quotidien.

Seloncourt.comm : Combien de bâtiments la ville de Seloncourt compte-t-elle dans son patrimoine ?

Jean Foresti : « Ils sont près d'une vingtaine, la Mairie, le Centre culturel, la salle de sports, la salle polyvalente et la salle des Cossies, le bâtiment de la Fonderie, le bâtiment rue Motteler, les ateliers municipaux, la salle Cacheux et les vestiaires du club de football, la crèche, l'école de Berne, l'école Charles Mognetti, l'école Marcel Levin, l'école Louise Michel, les restaurations Charles Mognetti et Marcel Levin ainsi que le bâtiment de la Panse, la distillerie, l'église et la vieille église, le bâtiment 32 rue des Carrières. Au total, cela représente une surface proche de 30.000 m². »

Seloncourt.comm : Comment est organisé le service bâtiment de la commune ?

Christophe Capelli : « En fait, le service bâtiment regroupe également la voirie et la mécanique. Il est dirigé par Cyrille Michaud, sous l'autorité de Camille Duthilleul, le responsable des ateliers, et de moi-même. Le service comprend cinq agents, dans différents corps d'Etat, que ce soit la plomberie, la peinture, la menuiserie, etc. Dynamiques et compétents, nos agents sont capables de répondre à toutes les demandes. »

Seloncourt.comm : Et quelles sont ses principales interventions ?

Christophe Capelli : « Nous effectuons majoritairement des travaux de rénovation, isolation, peinture, menuiserie, remise aux normes, ainsi que des travaux divers dans le domaine de la voirie, par exemple des remplacements de bornes ou de quilles. Ce peut-être également, désormais, des travaux de maçonnerie car nous avons recruté un nouvel agent, maçon de métier, qui est intervenu récemment sur le mur du cimetière. Notre souci est surtout d'entretenir de façon régulière le patrimoine de la commune et, chaque année, un planning d'entretien est établi en fonction des demandes qui nous sont faites et des impératifs. Certains bâtiments communaux sont occupés par des associations ou par les écoles, nous sommes donc sollicités en permanence, quasiment tous les jours, pour intervenir. Parfois, ce peut être tout simplement une porte ou une fenêtre qui ferme mal... ou une serrure qui grince ! »

Seloncourt.comm : Dans quels cas la commune fait-elle appel à des entreprises privées ?

Jean Foresti : « Les grosses opérations, comme par exemple le chantier actuel de l'extension de l'école Marcel Levin, sont confiées à des entreprises, y compris les travaux de rénovation de l'école existante. Pour ce chantier, il y avait des délais très courts afin que le bâtiment soit opérationnel pour la rentrée de septembre et les travaux devaient être réalisés par des entreprises pour bénéficier des assurances décennales. Pour le reste, des opérations importantes peuvent toutefois éventuellement être réalisées en régie si le planning des ateliers le permet. Mais en règle générale, ces travaux en régie concernent la maintenance des bâtiments et pas les travaux neufs. »

Démolition nécessaire

Il est déjà arrivé que la commune se sépare d'une partie de son patrimoine immobilier. Ce fut le cas pour la vétuste salle de la Patriote, qui a été démolie pour laisser la place à la maison de santé, mais également pour le bâtiment Péronne, cédé à un investisseur qui a réhabilité l'édifice pour y aménager des logements.

La prochaine opération concernera le bâtiment 2-4-6 rue d'Audincourt, dans l'enceinte de l'école Marcel Levin, qui abrite actuellement quelques associations mais dont le mauvais état rend sa rénovation impossible. Ce bâtiment devrait donc être démoli dans le courant de l'année 2024, ce qui permettra d'agrandir le préau et la cour de l'école Marcel Levin mais également de mettre davantage en valeur la superbe église du centre-ville.

« Au préalable, ajoutent Jean Foresti et Christophe Capelli, l'ancienne école Louise Michel sera réhabilitée pour accueillir deux services municipaux au rez-de-chaussée, le CCAS et la police municipale. L'étage accueillera la plupart des associations hébergées au 2-4-6 rue d'Audincourt, dans des locaux rénovés et mieux adaptés. Nous travaillons actuellement sur ce projet avec notre architecte mais on peut déjà prévoir que le bâtiment rénové sera opérationnel en 2023. Les travaux pourraient être entrepris dès cette fin d'année si nous recevons les notifications de subventions. »



Une chaudière bois pour réduire les dépenses d'énergies

Les dépenses d'énergie des bâtiments communaux pèsent lourd dans le budget communal, c'est une évidence. Depuis quelques mois, les élus étudient la création, sur l'arrière de la salle de sports, d'une chaufferie automatique au bois (bois déchiqueté) et d'un réseau de chaleur pouvant chauffer huit bâtiments communaux. Un geste qui sera écologique mais également économique pour les finances communales.

Pour l'heure, le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration suite à l'acceptation, par la Région et le Département, des subventions auxquelles la commune peut prétendre pour cette opération. Lors d'une séance du Conseil municipal en juin dernier, les élus ont approuvé le plan de financement de cet investissement chiffré à 1.032.000 € hors subventions, avec une participation communale de l'ordre de 228.000 €, soit environ un quart de la dépense globale.

Les travaux devraient être entrepris dans le courant de l'année 2023.

EXPRESSIONS POLITIQUES

SELONCOURT AVENIR

Conséquence de la flambée du coût de l'énergie, les prix augmentent dans presque tous les secteurs. Le pouvoir d'achat de chaque administré mais aussi le fonctionnement et les projets des collectivités s'en trouvent lourdement impactés.

A cela s'ajoute, en cette rentrée, l'augmentation de la Taxe Foncière. L'Etat a en effet fait le choix d'une augmentation sensible des ses bases. Plusieurs communes de France ont emboité le pas en augmentant leur taux d'imposition pour faire face à leurs difficultés de finances locales.

La ville de Seloncourt, soucieuse de ne pas encore alourdir la fiscalité de ses administrés, a renoncé pour l'heure à cette option. La taxe foncière augmentera donc à Seloncourt, certes, mais pas du fait de la part communale.

La municipalité, toujours aux côtés des Seloncourtois, s'attachera à maîtriser ses dépenses de fonctionnement et d'investissement par une gestion fine et juste de son budget sans renoncer à ses principaux projets. Elle maintiendra la gratuité des événements culturels et la mise à disposition gratuite de locaux aux associations Seloncourtoises.

Dans ce contexte, chaque administré pourra toutefois comprendre les mesures qu'il conviendra de mettre en œuvre pour lutter contre les dépenses d'énergie. Nous demanderons par exemple à chaque utilisateur de locaux communaux

de participer aux efforts nécessaires en étant attentifs à l'éclairage et à l'eau consommée durant leur activité. Quant au chauffage, il sera sensiblement réduit dans tous les bâtiments (sauf écoles et crèche).

Nous souhaitons à l'ensemble des Seloncourtois une excellente rentrée 2022

Le groupe majoritaire Seloncourt Avenir : Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI-VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Laetitia LIEGEART, Alain KMOCH, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Magali MEINIER, Brigitte ALZINGRE, Eric LANUSSE-CAZALE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE.

SELONCOURT AUTREMENT, ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

C'est la rentrée. Nous espérons que vous avez profité de l'été pour vous reposer ou partir en vacances pour les plus chanceux. Chacun a vu les catastrophes climatiques s'enchaîner en France et dans le monde : canicule interminable, orages violents à répétition, incendies gigantesques et nous en passons. La preuve que le dérèglement climatique est là!

Le GIEC nous alerte depuis bien longtemps maintenant sur cette problématique. Prenons en conscience et agissons avant qu'il ne soit trop tard.

La commune doit montrer l'exemple en isolant ses bâtiments, en installant partout où c'est possible des panneaux solaires. Le but à atteindre est l'autonomie énergétique des bâtiments concernés, du matériel performant étant maintenant disponible sur le marché.

L'effet climatiseur des arbres dans une ville est bien démontré, il est indispensable et urgent de revégétaliser l'espace public : cours d'écoles, places publiques, voiries...

Des choses ont été réalisées à Seloncourt : extinction de l'éclairage public à 23h00, timides études pour la pose de panneaux solaires et quelques travaux d'isolation. Nous pensons que c'est très insuffisant face à l'urgence de la situation.

Le contexte actuel d'augmentation des coûts de l'énergie risque de mettre la commune en difficulté financière. L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qui n'est pas consommée.

La responsabilité des élus est engagée. En ce domaine nous avons été très peu écoutés mais restons cependant toujours force de proposition.

Bonne rentrée à tous.

Seloncourt Autrement, Écologique et Solidaire : Denis TISSERAND, Sylvie WERNY, Christian TOITOT, Béatrice ROCH, Sergio BEE.
Contact : elus@seloncourt.org, Site internet : Seloncourt.org

CCAS

Aide chauffage

Par l'intermédiaire de son CCAS, la ville de Seloncourt est l'une des rares communes de l'aire urbaine à accorder, depuis de nombreuses années, une aide chauffage aux habitants. La précarité énergétique s'accroît inexorablement avec la hausse continue du coût de l'énergie. Cette aide chauffage est réservée aux personnes de 65 ans et plus, elle est également soumise à conditions de revenus. Elle a évolué au fil du temps et, désormais, un montant unique est accordé, quel que soit le mode de chauffage. Ce montant est de 200 ou 300 € en fonction de la composition du foyer et des plafonds votés par le conseil d'administration. L'aide est allouée une fois par an sur présentation de l'avis d'imposition et de la carte d'identité de la personne qui en fait la demande.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Pour une personne seule :

- Revenus inférieurs ou égaux à 1.000 € : aide de 300 €.
- Revenus supérieurs ou égaux à 1.001 € et inférieurs ou égaux à 1.300€ : aide de 200 €.

Pour un couple :

- Revenus inférieurs ou égaux à 1.400 € : aide de 300 €.
- Revenus supérieurs ou égaux à 1.401 € et inférieurs ou égaux à 1.700 € : aide de 200 €.

A NOTER : Les revenus pris en compte sont les revenus figurant sur l'avis d'imposition avant abattement. Les revenus de capitaux mobiliers seront inclus dans le calcul.

Repas et bons d'achat de Noël

Le traditionnel repas de Noël pour les personnes âgées se tiendra en présentiel à la salle polyvalente si les conditions sanitaires le permettent : **il aura lieu le jeudi 15 décembre 2022.** Les Seloncourtois pourront choisir entre le repas ou le bon d'achat.

Une marche pour Octobre rose

L'opération « Octobre rose » est l'occasion de parler de prévention et de jouer un rôle dans la lutte contre le cancer du sein. Le dépistage s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans. Le ruban rose est le symbole international utilisé par toutes les organisations qui s'impliquent dans la sensibilisation au cancer du sein.

Tout le monde a un rôle à jouer dans ce combat et dans la solidarité avec les malades. Comme chaque année, la ville de Seloncourt, par le biais du CCAS, participera à cette opération en organisant une marche le mercredi 19 octobre prochain.



Retour sur les Ateliers Bons Jours

En partenariat avec les ateliers Bons Jours de la Mutualité Sociale, le CCAS a proposé en juin un cycle de deux heures sur la thématique « Mieux vivre chez soi ». Sept personnes ont suivi ces ateliers qui avaient pour objectif de proposer aux seniors des conseils pratiques sur l'adaptation de leur logement ou sur les aménagements du domicile pour « se sentir bien » dans son espace de vie. Les séances ont été animées par un ergothérapeute et un technicien bâtiments.

Un nouvel atelier en septembre

De septembre à novembre, un nouvel atelier est proposé : il est consacré à la nutrition. Piloté par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, il met en valeur l'importance de respecter une bonne alimentation. De nombreuses personnes âgées hospitalisées présentent lors de leur entrée un état de dénutrition et de déshydratation important. Certaines pathologies liées à l'âge, telles que le diabète, le cholestérol, l'ostéoporose... ont des répercussions importantes sur l'état général de la personne âgée.

Cet atelier permet aux personnes de 60 ans et plus d'adapter leur comportement alimentaire à leur âge, d'acquérir de bonnes connaissances alimentaires, de connaître l'incidence de l'alimentation et de l'activité physique sur la santé et d'être sensibilisées à l'importance de l'hygiène bucco-dentaire.

L'atelier comprend huit séances collectives de deux heures avec un professionnel de la santé.

NOUVELLES ACTIVITÉS

L'écrin des Cigognes

L'ancien cabinet médical de la rue d'Audincourt, près de la Poste, va retrouver une activité avec l'ouverture de l'Ecrin des Cigognes, le premier centre de « bien naître » sur la région.

Sabrina Khouffache a de l'ambition, mais aussi de l'humour. Elle a baptisé sa nouvelle enseigne « Centre de bien naître » et il ne faut pas y voir là une quelconque faute d'orthographe ! En fait, le nouveau concept qu'elle va proposer prochainement, unique dans la région, est axé sur le bien-être de la femme, de la mère et de l'enfant. D'où ce jeu de mots adapté !

Educatrice de métier, Sabrina travaillait jusqu'alors dans le handicap et dans la protection de l'enfance. Mais elle a décidé de quitter la maltraitance pour entrer dans le bien-être, principalement pour les bébés, les enfants et les femmes, depuis leur désir de grossesse jusqu'à la période post-natale. Avant de se lancer, Sabrina Khouffache a suivi toutes les formations nécessaires qui lui permettront de proposer différentes prestations, par exemple l'hydrothérapie, le massage et la réflexologie pour les bébés et les enfants, le massage fertilité et préconception, l'acupression et le massage femme enceinte et

post-natal pour les femmes. Avec un dénominateur commun à chaque fois, faire profiter des bienfaits du toucher et de l'eau.

En complément, l'Ecrin des Cigognes organisera des ateliers, organisera des événements (anniversaires, naissances,...), commercialisera des produits pour bébés, enfants et femmes et assurera un accompagnement parental et périnatal.

En août, les travaux d'aménagement du local étaient quasiment terminés (tout a été refait du sol au plafond), mais Sabrina attendait impatiemment les équipements qu'elle avait commandés, notamment les baignoires, pour définir la date précise d'ouverture de son salon, probablement dans le courant du mois de septembre. Seloncourtoise depuis peu, elle est tombée amoureuse de la ville, trouvant un local commercial parfaitement situé, en plein cœur de la cité.



L'ECRIN DES CIGOGNES
SABRINA KHOUFFACHE
12 RUE D'AUDINCOURT
25230 SELONCOURT
TÉLÉPHONE : 06.66.51.76.44.



Les festivités du 13 juillet

Visite de quartier du 25 juin



RETOUR EN IMAGES

Les 3 temps du Swing



Le 23 juin, les élus ont poursuivi leurs visites de quartiers par la rue Neuve (et les rues adjacentes), partant à la rencontre des riverains qui avaient préalablement posé leurs questions par courrier. S'ils n'ont pas pu tous les rencontrer, chaque question a fait l'objet d'une étude et d'une réponse individuelle.

Comme souvent, ce sont essentiellement les problèmes de voirie qui sont revenus dans les discussions. La rue Neuve, qui possède un linéaire important de près d'un kilomètre, a déjà fait l'objet par le passé de plusieurs aménagements, notamment l'installation de chicanes visant à réduire la vitesse des usagers. Mais des problèmes subsistent sur certains tronçons comme l'ont fait remarquer les riverains, à l'image du stop à l'intersection avec la rue de la Lanne, trop souvent « grillé » par certains, ou de la vitesse excessive déplorée sur d'autres secteurs. Les chicanes sont efficaces pour réduire la vitesse... à condition que deux véhicules se présentent simultanément. Mais certains automobilistes les oublient dès

lors qu'ils ont le champ libre ! Les élus vont donc entamer une réflexion pour mettre en place de nouveaux aménagements, plus radicaux. Mais il s'agit de bien choisir l'emplacement de ces dispositifs qui, souhaitons-le, renforceront la sécurité routière dans ce quartier.

Au cours de cette visite, le groupe a également visité le reste de la rue du Château d'Eau et de la rue sous Gros-Bois, avec, outre les questions privées, quelques nuisances et incivilités provenant du parking du cimetière (avec des rassemblements intempestifs) et de l'entrée de la forêt. Un problème compliqué à résoudre, comme dans toutes les communes. Concernant la forêt, l'accès y est permis... mais sans véhicule motorisé bien sûr. Dans les faits, ce n'est pas toujours le cas... Ces visites vont continuer dans les prochains mois, l'objectif étant de proposer quatre visites par an pour passer, d'ici la fin du mandat actuel, dans les seize quartiers différents qui ont été découpés et couvrir ainsi toute la localité.

Le Maire a fêté ses noces d'or

Le 5 juin dernier, Daniel et Maguite Buchwalder ont célébré leurs noces d'or devant Françoise Paicheur, 1ère Adjointe. Seloncourtois pur souche, M. et Mme Buchwalder avaient uni leurs destinées le 7 avril 1972 à la Mairie de Seloncourt.

Sur le plan professionnel, Maguite travailla comme employée de bureau et Daniel réalisa une carrière de chef comptable et de directeur financier aux Cycles Peugeot, puis à ECIA et FAURECIA, avant de rallier EAK et de faire valoir ses droits à la retraite. Le bonheur de M. et Mme Buchwalder a été concrétisé par la naissance en 1973 d'un fils unique, David, qui leur a donné trois petits-enfants. Aujourd'hui Maire de Seloncourt (depuis 2015), Daniel Buchwalder est entré au Conseil municipal en 1986 sous la mandature de Charles Moggetti. Il devint Adjoint aux finances lors de l'élection de Cyprien Foresti en 1989, puis 1er Adjoint d'Irène Tharin en 1993. Aimant les chiffres et fin économiste, excellent dans la gestion des affaires budgétaires, M. Buchwalder est toujours resté aux manettes des finances communales, soucieux de la bonne utilisation de l'argent public.



50 ans de bonheur pour les époux Berçot

Le 9 juillet, devant le Maire Daniel Buchwalder et son Adjoint Mathieu Gagliardi, Christiane et Jean-Paul Berçot ont refait les mêmes gestes que cinquante années auparavant à l'occasion de leurs noces d'or. Le 7 juillet 1972 à la Mairie de Seloncourt, devant le Maire de l'époque Charles Moggetti, Jean-Paul Berçot, né à Plaimbois-Vennes, avait épousé Christiane Pécaut. Installé à Seloncourt, le couple y a construit toute sa vie, donnant naissance à trois garçons, Olivier, Christophe et Didier.

Jean-Paul a été beaucoup investi dans la vie locale, étant notamment sapeur-pompier et membre de plusieurs associations, par exemple les voitures à pédales et le Comité de jumelage. Il a également été membre du Conseil municipal et fait toujours partie du Comité de Coordination des associations communales.



Les 90 ans de Mme Vallat et de Mme Andreux

Deux nouvelles Seloncourtoises ont célébré récemment leur 90ème anniversaire et reçu la visite de membres du CCAS.

Ainsi, au mois de mai, Mme Odette Vallat, domiciliée avec son mari rue Paul Cézanne, a reçu le maire Daniel Buchwalder et son adjointe Françoise Paicheur à l'occasion de cet événement.

Puis en juin, Françoise Paicheur et Madeleine Mauffrey, conseillère municipale, se sont rendues au domicile de Mme Marie Andreux, résidant rue des Prés, qui soufflait également ses 90 bougies. Toutes nos félicitations à ces deux Seloncourtoises.



Bilan de l'état civil

DÉCÈS

13 décembre 2021 CORBET François
16 décembre 2021 LORENZINI André
18 décembre 2021 VALDENAIRE Karine
29 décembre 2021 PEUGEOT née COULLERUT Joëlle
31 décembre 2021 HENRIET née CHEVRE Anne
09 janvier 2022 PAGNOUX Virginie
13 janvier 2022 NARDIN née BOURGOIN Marie
16 janvier 2022 VERNEREY Renée
16 janvier 2022 RIONDEL née THABOUREY Marie
21 janvier 2022 HERTH Bernard
25 janvier 2022 KHELIFI Areski
26 janvier 2022 GOUX née GAFFORELLI Vanda
29 janvier 2022 HOULMANN Madeleine
1^{er} février 2022 PETON Marc
05 février 2022 GRASSI Emilio
07 février 2022 BEREZLEFF Théodore
19 février 2022 MALNATI Maurice
21 février 2022 HEISSER née GIBOULOT Monique
24 février 2022 CORNEVIN Pierre
24 février 2022 GROSCLAUDE Jean
26 février 2022 GALVAING née LERDON Claudine
07 mars 2022 THOUROT Jean-Louis
14 mars 2022 MAILLARD-SALIN Georges
30 mars 2022 SANTINI Fernand
06 avril 2022 GUYARD Josiane
11 avril 2022 CAVERZASIO Daniel
11 avril 2022 IMHOFF André
11 avril 2022 BAINIER Michel
05 mai 2022 BARTHOULOT née NAPPEZ Marie
12 mai 2022 CURÉ Philippe
16 mai 2022 TRASSAERT née DREYER Anne
20 mai 2022 TETARD née GRANDGIRARD Josette
26 mai 2022 BAU Florent
31 mai 2022 THOMASSEY née EPENOY Simone
1^{er} juin 2022 BUZZI née ROUSSELET Annie
08 juin 2022 SANCHEZ Guy
08 juin 2022 TCHABAN Hanna
14 juin 2022 TAILLEFER Sébastien
18 juin 2022 DEMOUGEOT née ANTOINE Dominique
21 juin 2022 VURPILLOT Dominique

02 juillet 2022 CERUTTI Claude
05 juillet 2022 SCHWARTZ Nathalie
06 juillet 2022 VOLA Félicité
03 juillet 2022 LAMBOLEY Pierre
14 juillet 2022 FRAICHARD Jean
19 juillet 2022 AUFRANC née ABRY Claudine
24 juillet 2022 VOUTAT née MAVON Jeannine
31 juillet 2022 LANDRU née VOISIN Simone
01 août 2022 STEPHAN née WETSTEIN Nathalie
05 août 2022 PAGOTTO née ROY Danielle
18 août 2022 PLICHART née MSAHAZI Zainaba

NAISSANCES

31 OCTOBRE 2021 : BERTOLOTTI Abigaëlle
21 DÉCEMBRE 2021 : PRILLARD Maëlle
04 MARS 2022 : DAF Omar
24 MAI 2022 : HERLIN Siloé
18 JUILLET 2022 : BOITEUX LÉPINE Many

MARIAGES

28 DÉCEMBRE 2021 : PASCANET Vincent et DELLE Christelle
16 AVRIL 2022 : GUEY Jean-Daniel et NOBLET Cécile
14 MAI 2022 : PERCHET Bernard et BENAMARA Rachida
04 JUIN 2022 : OPANKOVIC Edin et CHOLLEY Maude
04 JUIN 2022 : MÉTÉRY Laurence et MUSCOT Jean
18 JUIN 2022 : ALBOUY Enguerran et REVERS Caroline
25 JUIN 2022 : INSOGNA Tony et BRUNO Elise
25 JUIN 2022 : FROIDEVAUX Valentin et DIANA Magalie
22 JUILLET 2022 : LAMRIS Rêda et POIRIER Anaïs
23 JUILLET 2022 : Maggy LAMBOLEY et Jihad DAHI
23 JUILLET 2022 : HILLAH Ayité et SABLONNIÈRE Nathalie
13 AOÛT 2022 : BRIQUEZ Baptiste et PEUGEOT Wendy

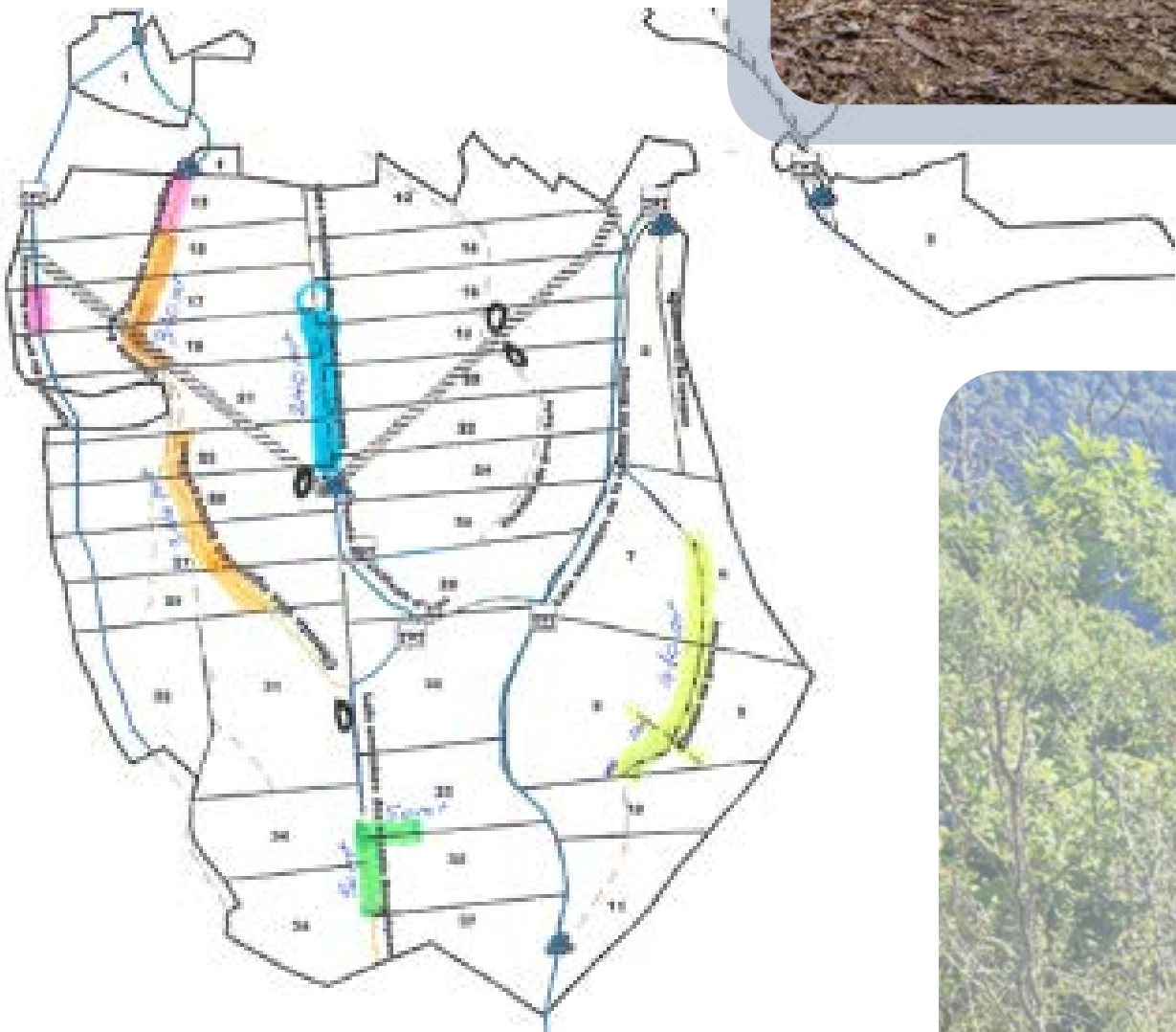
Réfection des sentiers forestiers

Un état des lieux des chemins forestiers a été effectué en septembre 2021 par Pierre Willemin. A la suite de cette étude, la Municipalité a décidé d'engager des travaux de réfection afin de permettre l'exploitation de la forêt communale.

Les fortes pluies que nous connaissons par intermittence, depuis quelques années, ont dégradé la plupart des chemins forestiers de la commune, notamment les chemins du Pré au Taureau, des Epasses Broussailles, des Essarts Bourguignon, du Gros Noir et du Gros Bois.

Devant l'ampleur du chantier à réaliser (environ 1.500 mètres), les travaux ont été étalés en fonction du degré d'urgence des différents tronçons. Une première commande a été passée en juillet pour réaliser une première tranche.

La commune a prévu de remettre à niveau tous les chemins existants sur une période de deux à trois ans. Par ailleurs, en liaison avec l'Office National des Forêts, d'autres chemins vont être créés.



Les ados affinent leur préparation pour le Mont-Blanc

Dans le cadre de la préparation d'un périple au Mont-Blanc, prévu en 2023 ou en 2024, douze ados de l'accueil jeunes ont effectué cet été un tour d'une partie du Pays de Montbéliard sur quatre jours, entre le 12 et le 15 juillet.

L'objectif majeur de ces sorties préparatoires est que les jeunes puissent acquérir une certaine autonomie et gèrent le mieux possible les tâches quotidiennes d'une itinérance. Une réelle formation sur le terrain en attendant les grands espaces qui les attendent au Mont-Blanc.

Cette randonnée leur a offert en tout cas un itinéraire à couper le souffle. Parti du Centre Culturel, le groupe est passé par le château de Montjoie, la grotte du château de la Roche et le fort des Roches à Pont-de-Roide. A noter que lors de la dernière étape, les jeunes ont eu droit à un lever très matinal (4h30) et, avec des lampes frontales, ils ont dû affronter un circuit plus boisé. Mais ils ont relevé ce défi avec le sourire et la bonne humeur !

Cela a également permis aux animateurs de déterminer les points à travailler. Mais les jeunes ont très bien supporté de devoir porter un sac à dos pesant entre 9 et 13 kilos, ils savent parfaitement monter et démonter les tentes en un temps record, faire du feu pour un repas en mode « trappeur », gérer leur eau et leur nourriture... et se lever très tôt quand il le faut !

Cela dit, le périple au Mont-Blanc sera une autre histoire avec quelque 180 kilomètres à parcourir en neuf jours... et un dénivelé positif de 10.000 mètres !



Le Salon d'Art revient du 5 au 20 novembre

Après avoir fêté sa 40ème édition l'an passé, le Salon d'Art de Seloncourt entamera une nouvelle décennie du 5 au 20 novembre.

Cet événement, qui rayonne désormais dans toute l'aire urbaine mais également bien au-delà, accueillera cette année 24 artistes, peintres et sculpteurs. Les œuvres qu'ils auront sélectionnées, visibles pendant toute la quinzaine, seront réunies à la Salle polyvalente, dans des espaces dédiés à chaque artiste.

A la Salle des Cossies, habituellement réservée à un invité spécial, nous aurons cette année la chance et le privilège de disposer des « Micro-Folies ». Il s'agit d'un dispositif, proposé par la Médiathèque départementale du Doubs, qui permet d'offrir un musée virtuel réunissant des centaines de chefs d'œuvre d'institutions et de musées nationaux sous forme numérique d'ultra haute définition. La Micro-Folie propose des parcours multiples dans une galerie d'art virtuelle qui mêle arts plastiques, spectacles vivants, design, architecture, à découvrir en mode libre ou accompagné.

En mode visite libre, le musée numérique donne accès à une multitude de trésors artistiques et scientifiques selon un programme choisi. Il se visite aussi sur réservation, ce qui permet à chacun d'en personnaliser les contenus. En mode conférencier, chacun peut créer son propre parcours de médiation ou utiliser les parcours déjà créés en lien avec les programmes scolaires.

Une Micro-Folie se décline en fonction du lieu d'accueil au profit de publics diversifiés. Elle permet notamment, tout en s'appuyant sur les trésors des grands établissements publics culturels, d'offrir un lieu de vie et de culture accessible à tous, simples visiteurs et acteurs du territoire. Une vidéo de démonstration peut être visionnées sur le lien suivant : Le musée numérique de la Micro-Folie - YouTube.



Les artistes :

Séraphin Ag, Yveit Brigeot, Christian Caillet, Mario Carattoli, Clara Cavignaux, Fabienne Creuzeau, Brigitte Di Scala, EFKA, Florence V. Henric, Angela Garcia, Mado Gross, Hank China, Albert Hartweg, Mireille Hottinger, Lili Graffiti, Denis Lucacelli, Françoise Maillet, NAD, Marcel Mille, NIKI, PAK, Jérôme Pergolesi, Artistik Thanh, VDB.

Salon d'Art de Seloncourt du samedi 5 au dimanche 20 novembre, Salle polyvalente et Salle des Cossies. Ouverture de 16h à 18h30 en semaine et de 14h à 18h30 le week-end. Entrée libre.



AGENDA

25 Septembre : Fête de la nature
9h à 18h - Salle polyvalente

1 et 2 octobre : Exposition des Amis du Vieux Seloncourt
10 à 18h - Salle polyvalente

19 octobre : Octobre Rose
place croizat

11 novembre : Cérémonie patriotique
11h - place Croizat

18 novembre : Cérémonie patriotique
18h - place Croizat

05 au 20 novembre : Salon d'art
Salle polyvalente
lundi au vendredi : 16h-18h30
week-end & jours fériés : 14h - 18h30

27 novembre : Foire à tout
7h à 17h - Salle polyvalente

?? decembre : Conte de Noël « ??? »
15h - Salle polyvalente

